



RAPPORT DU JURY / SELECTION A L'ENTREE A L'ECOLE IBODE DE REIMS 2025



Introduction

Le contexte actuel montre un besoin important en infirmiers spécialisés dans les blocs opératoires au niveau national et sur le territoire Champagne Ardenne. C'est un métier en tension et donc une qualification recherchée. Se former pour obtenir ce diplôme garantit une offre d'emploi variée pour les compétences acquises par le niveau des enseignements reçus et la diversité des expériences au cours des stages.

Depuis 2022, la formation est universitarisée. Elle est répartie sur deux années (20 mois). A l'issue de la formation, les étudiants obtiennent un diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et un grade Master délivré par l'université.

L'obtention du grade Master permet de poursuivre des études universitaires vers un doctorat dans des disciplines variées.

Les conditions d'accès à la formation d'infirmier de bloc opératoire sont précisées dans les articles 4 à 16 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Le processus de sélection comprend une admissibilité sur dossier et un entretien d'admission.

Des capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse ainsi que des capacités d'adaptation et d'autoévaluation sont recherchées pour permettre une progression au cours du parcours de formation universitaire.

1. Informations générales sur la sélection 2025

Le quota de l'école est de 25 places.

Les reports 2024 pour l'année 2025 sont au nombre de 6.

La capacité d'accueil 2025 est donc de **19** places à pourvoir pour la formation 2025/2027.

Le calendrier de sélection est le suivant :

Inscription au concours : Pré-inscription sur internet	Du lundi 6 janvier 2025 au jeudi 13 mars 2025
Date limite d'envoi du dossier	Vendredi 14 mars 2025 16h00, cachet de la poste faisant foi
Résultats d'admissibilité	Vendredi 4 avril 2025 à 16h00
Entretien oral d'admission	Mardi 13 mai 2025
Résultats d'admission	Vendredi 16 mai 2025 à 16h00

Profil des candidats 2025

Femmes	11
Hommes	2
Candidats avec une expérience au bloc opératoire :	12
Candidats en poursuite d'études après IFSI :	1
Répartition géographique	
Grand Est	8
Hauts de France	2
Haute-Savoie	1
Guadeloupe	1

2. Composition du jury

Le président du jury a nommé les membres du jury d'admissibilité et d'admission le 3 mars 2025.

Le jury est composé de 7 membres dont 28 % d'évaluateurs de la sélection.

Le jury est composé du directeur, président du jury, du conseiller scientifique médical de l'école, de la responsable de coordination pédagogique cadre de santé IBODE, d'un chirurgien participant aux enseignements à l'école, d'une IBODE ayant au moins 3 années d'expérience au bloc et enseignante à l'école, d'un formateur permanent cadre de santé IBODE et d'un représentant de l'Université Reims Champagne Ardenne, professeur d'économie de la santé et enseignant à l'école.

Il s'est réuni deux fois pour l'admissibilité le 4 avril 2025 et le 29 avril 2025 et une fois pour l'admission finale le 15 mai 2025.

La liste des admis a été publiée le 16 mai 2025.

3. Résultats des épreuves

3.1 Epreuve d'admissibilité

La partie administrative du dossier est contrôlée en amont de la sélection et porte sur la conformité des documents nécessaires à la recevabilité ainsi que la date de dépôt du dossier.

L'examen des dossiers est réalisé par 2 binômes d'évaluateurs. Chaque binôme est composé d'un formateur permanent de l'école et d'un IBODE ayant 3 années d'expérience au bloc opératoire ou cadre de santé IBODE. Les dossiers sont étudiés avec vigilance et attention. Ils sont intégralement lus, en particulier le curriculum vitae et le projet motivé.

Les évaluateurs sont réunis avant l'examen des dossiers. Les consignes concernant le déroulement des évaluations ainsi que la confidentialité des résultats et des débats sont rappelées. Une grille détaillée d'évaluation du dossier est à disposition des évaluateurs.

Le dossier est noté sur 20 points à partir de 5 critères généraux définis dans l'annexe 4 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Les critères sont les suivants :

- Intérêt pour les thématiques en lien avec les secteurs interventionnels et secteurs associés, crédibilité du projet et projection dans le métier d'infirmier de bloc opératoire ;
- Qualités humaines et capacités relationnelles ;
- Compétences en matière d'expression écrite ;
- Aptitudes à la démarche et au raisonnement scientifique ;
- Compétences organisationnelles et savoir-être.

Toute note inférieure à 10/20 est argumentée.

A l'issue de l'évaluation du dossier d'admissibilité, les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 sont déclarés admissibles.

Chiffres clés pour 2025

Epreuve d'admissibilité	
Nombre de places	25
Nombre d'inscrits	13
Nombre de dossiers recevables et examinés	13
Nombre d'admissibles	10
Moyenne / 20 des admissibles	12.46/20
Nombre de candidat avec une note éliminatoire	3
Note la plus haute /20	18.5/20
Note la plus basse /20	5.25/20

Conclusion du jury concernant l'épreuve d'admissibilité 2025

Validation des notes sans modification à l'unanimité.

Les dossiers ayant une note inférieure à 10/20 ont des critères insuffisamment développés. Le critère 4 sur l'aptitude à la démarche et au raisonnement scientifique est souvent insuffisant par manque d'analyse du parcours professionnel au regard des attendus de formation. Le critère 1 concernant la projection dans le futur métier est lui aussi souvent oublié ou insuffisamment explicité.

3.2 Epreuve d'admission

Les entretiens individuels d'admission sont réalisés par deux binômes d'évaluateurs. Chaque binôme est composé d'un chirurgien participant à l'enseignement clinique et d'un formateur permanent de l'école.

L'entretien d'une durée de 20 minutes est noté sur 20 points. Il comprend une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel (8 points), suivie d'un entretien avec le jury (12 points). Une note inférieure à la moyenne à cette épreuve est éliminatoire.

Les critères d'évaluation sont :

- Capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente sur les éléments présentés dans le dossier ;
- Aptitudes et capacités à suivre la formation ;
- Appréciation du projet professionnel et de la motivation du candidat.

Chiffres clés pour 2025

Epreuve d'admission	
Nombre d'admissibles	10
Nombre de candidats présents	10
Nombre d'admis	10
Moyenne / 20 pour l'admission	18.30/20
Ecart type	2.08
Nombre de candidat avec une note éliminatoire	Aucun
Note la plus haute /20	19.75/20
Note la plus basse /20	12.75/20

Conclusion du jury concernant l'épreuve d'admission 2025

Le jury d'admission déclare les candidats admis selon une liste de classement dans la limite de la capacité d'accueil 2025. Cette liste est établie conformément à l'article 11 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Pour la session 2025, une liste principale a été établie sans liste complémentaire.

La liste des admis a été publiée sur le site internet et affichée sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'Institut Régional de Formation du CHU de Reims, siège de l'école le 16 mai 2025.

3.3 Résultats globaux

Résultats sélection 2025	
Nombre de dossiers recevables et examinés	13
Nombre d'admissibles	10
Taux de réussite admissibilité	77%
Nombre d'admis	10
Taux de réussite admission	100%

4. Conseils des évaluateurs aux candidats

1.2 Epreuve d'admissibilité

Sur la forme, un dossier clair et bien organisé est attendu.

Il est important de veiller à limiter les fautes d'orthographe ou de grammaire. Si des acronymes sont utilisés, ils doivent être précisés. Il est demandé une attention de rédaction afin d'éviter les redondances, les « copiés-collés ».

De nombreux travaux de niveau universitaire seront demandés aux étudiants pendant la formation.

Sur le fond, le dossier doit permettre de comprendre le cheminement et le choix d'orientation dans la formation de spécialisation de bloc opératoire. Toutes les expériences en lien avec les activités des infirmiers de bloc opératoire doivent être valorisées et être précisées dans le dossier.

Il est apprécié une connaissance du contenu de la formation et une projection dans la future fonction en tant que diplômé spécialisé dans les soins au bloc opératoire.

Les évaluateurs doivent retrouver des éléments recommandés dans la notice adressée aux candidats lors de leur pré-inscription :

« Le candidat, au travers de l'écriture de son projet professionnel expose :

- *L'intérêt du candidat pour les activités dans les secteurs interventionnels et secteurs associés*
- *Les compétences acquises au cours de la formation initiale et de l'éventuel exercice professionnel et transférables dans l'exercice futur*
- *Les qualités humaines et relationnelles*
- *Le savoir-être développé au cours de la formation initiale, de l'éventuel exercice professionnel, voire des activités extra-professionnelles*
- *La projection dans la formation et le métier d'infirmier de bloc opératoire »*

L'authenticité et la personnalisation des documents seront recherchées.

1.3 Epreuve d'admission

L'entretien doit être préparé avant le passage devant le jury.

Dans une première partie, le candidat proposera une présentation succincte de son parcours et de ses motivations à entrer en formation. Il pourra également préciser ses représentations du métier ainsi que ses perceptions professionnelles.

Dans une seconde partie, le jury recherchera les éléments non abordés par le candidat dans son dossier ou lors de sa présentation orale.

Les autres points pouvant être abordés au cours de cet échange sont :

- Modalités organisationnelles au cours de la formation
- Connaissances du contenu de la formation
- Attendus du candidat quant à la formation

La fluidité et la pertinence des réponses sans précipitation sont appréciées. Les réponses doivent être courtes, objectives et complètes afin de permettre aux évaluateurs de bien comprendre le projet et de pouvoir poser toutes les questions permettant de le clarifier si besoin. Il est attendu une ouverture d'esprit dans les réponses et une valorisation des acquis du parcours professionnel qui donne un sens au projet de formation.

Le vocabulaire employé doit être professionnel et approprié. Les acronymes ou abréviations sont à éviter.

Pour le jury

Le président

Madame Caroline JOLY

Directrice des Soins

Directrice des Ecoles de spécialités

(IADE, IBODE, EP)

CHU de REIMS

Mme C JOLY, directrice des soins, directrice de l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims.